

Expérience

LEADER

Ce qui s'est bien passé

Le programme LEADER offre une réelle opportunité pour soutenir des projets innovants en matière sociale, territoriale et écologique, avec un co-financement pouvant atteindre 64 % des coûts.

L'accompagnement du Groupe d'Action Locale (GAL) a permis une structuration initiale des projets et des échanges constructifs autour des besoins spécifiques des territoires.

Ce qui s'est moins bien passé

Connaissance et accès au programme

- Les porteurs de projets ont souvent eu une connaissance tardive des critères et opportunités offertes par LEADER.
- Faible communication auprès des collectivités locales, notamment les maires et les intercommunalités.
- Complexité des critères de sélection et changements fréquents des règles, rendant difficile l'accès pour les acteurs sans expérience préalable.

Financements et procédures

- Le manque d'avance de trésorerie pour les porteurs de projets freine la réalisation des initiatives.
- Les délais administratifs, notamment pour le traitement des dossiers et l'obtention des crédits, ont été jugés trop longs.
- Difficulté de mobiliser des relais locaux pour accélérer les démarches.

Accompagnement

- Faible implication et soutien technique pour les porteurs de projets, ce qui limite leur capacité à répondre efficacement aux exigences du programme.
- Insuffisance des formations ou des outils pédagogiques pour accompagner les acteurs locaux.

Mesures à prendre

Améliorer l'accompagnement

- Mettre en place un accompagnement renforcé et personnalisé dès les premières étapes du projet, avec une équipe technique proactive. ✓
- Organiser des formations pour les porteurs de projets afin de les aider à mieux comprendre et répondre aux critères de sélection.

Simplifier et accélérer les procédures

- Réduire la complexité des démarches administratives et clarifier les critères de sélection.
- Accélérer les processus de financement en prévoyant des mécanismes d'avance pour soutenir la trésorerie des projets.

Renforcer la communication

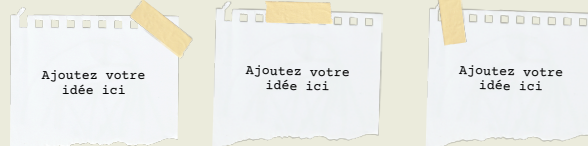
- Diffuser des informations claires et accessibles sur les opportunités du programme auprès des collectivités locales (via les maires, intercommunalités, AMF, etc.). ✓
- Créer des espaces réguliers d'échanges entre les acteurs locaux, les porteurs de projets et le GAL pour partager les bonnes pratiques.

Construire des partenariats solides

- Impliquer davantage les collectivités dans la co-construction des projets pour mieux intégrer les besoins locaux.
- Renforcer la coopération avec la région pour garantir un soutien logistique et financier plus fluide.

1

Copiez-les sur une note adhésive et écrivez votre avis.



2

Votez pour vos idées préférées avec ces étoiles.



3

Encerclez ou marquez toute idée prometteuse.

